

Gestes et Postures : mobilité de la personne aidée

— Secteur sanitaire et médico-social



14 heures

soit 2 jours de formation

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL

CLASSE VIRTUELLE

Référence —

GPPA

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Tout salarié réalisant régulièrement des mobilisations de personnes dans son activité professionnelle.

ORGANISATION

4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

RISQUES PHYSIQUES



Objectif

Réaliser des soins de qualité tout en préservant l'autonomie des patients et des bénéficiaires ainsi que la santé et la sécurité des soignants et des aidants.

— EN RÉSUMÉ

La formation «Gestes et postures : mobilité de la personne aidée» a pour objectif de prévenir l'exposition au risque de troubles musculo-squelettiques (TMS).

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de réaliser des soins de qualité, tout en préservant l'autonomie des patients et des bénéficiaires ainsi que la santé et la sécurité des soignants et des aidants.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les principes de prévention et les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour accompagner en toute sécurité.
- Comprendre les enjeux de l'accompagnement de la mobilité pour soi, pour la personne aidée et pour l'établissement.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée.

— PÉDAGOGIE > 80% pratique, 20% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : mises en situation, expérimentations pratiques, jeux de rôles et applications concrètes.

Le programme

1 Comprendre les principes de prévention et les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour accompagner en toute sécurité

- Les principes de prévention lors d'un accompagnement à la mobilité
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en mobilisation.
- Prendre en compte ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.

2 Accompagner la mobilité de la personne aidée

- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Définir les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse.